
MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

Lancement de la campagne

Halte à la violence contre les femmes

Index AI : ACT 77/038/2004

ÉFAI

Embargo : lundi 22 mars 2004 (10 h 00 TU)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Amman – Ce lundi 22 mars 2004, Amnesty International a appelé l'ensemble de la population au Moyen-Orient et en Afrique du Nord à soutenir sa campagne mondiale visant à mettre un terme à la violence contre les femmes.

Le lancement de la campagne à Amman, auquel a assisté Sa Majesté la reine Rania al Abdullah de Jordanie, intervient au terme d'un important séminaire : les militants réunis avaient débattu des moyens d'abroger les lois et pratiques qui favorisent la violence à l'égard des femmes dans cette région du monde.

« *La violence contre les femmes est un scandale mondial qui touche également les femmes au Moyen-Orient et en Afrique du Nord* », a déclaré Irene Khan, secrétaire générale d'Amnesty International, lors du lancement régional de la campagne en Jordanie.

De par le monde, une femme sur trois est violée, violentée ou agressée au cours de sa vie.

« *En Irak, en Israël et Territoires occupés et en Algérie, les femmes sont les victimes inavouées de la violence inhérente aux conflits armés. Dans toute la région, un très grand nombre de femmes subissent aussi les violences perpétrées au sein de leurs foyers.*

« *Les femmes ne sont pas des victimes – bien qu'elles soient malmenées. Ce sont les agents du changement*, a indiqué Irene Khan.

« *Du Maroc au Liban, les organisations de défense des droits des femmes s'emploient sans répit à combattre la violence perpétrée à l'égard des femmes à l'intérieur comme à l'extérieur de leur foyer. À travers sa campagne, Amnesty International s'associe à ce travail courageux. Ensemble, nous espérons mettre un terme à cette infamie.* »

Dans le cadre de sa campagne, Amnesty International exigera l'abolition des textes de loi qui établissent une discrimination à l'encontre des femmes et perpétuent la violence. Elle priera instamment les

gouvernements d'adopter et de mettre dûment en œuvre des lois qui protègent les femmes et érigent en infraction le viol et d'autres formes de violence sexuelle. En outre, l'organisation de défense des droits humains fera campagne en vue de mettre un terme à l'impunité dont jouissent les auteurs d'actes de violence commis contre les femmes.

Selon Amnesty International, en 2003, 54 pays sont encore dotés de lois établissant une discrimination active contre les femmes, 79 États ne disposent d'aucun texte de loi condamnant la violence domestique et 127 pays d'aucune législation contre le harcèlement sexuel.

« *Nous demandons aux autorités locales et nationales du monde entier d'assumer leurs responsabilités concernant l'élimination de la violence contre les femmes, quel que soit l'endroit où elle se produise – dans la chambre à coucher, dans la rue ou sur le champ de bataille. Nous invitons les hommes comme les femmes à se joindre à cette campagne* », a ajouté Irene Khan avant de conclure :

« *Si la violence contre les femmes est universelle, elle n'est pas pour autant inévitable. Nous pouvons y mettre un terme.*

« *Nous devons écouter les voix des femmes et les aider à s'organiser. Nous devons réaffirmer le droit universel de la femme à vivre libre de toute violence, indépendamment de la culture, des coutumes ou de la tradition. Enfin, il nous faut trouver le courage d'affronter ceux qui détiennent le pouvoir et d'exiger que les choses changent* » ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>